

Le cours d'histoire de la musique I, conformément aux descriptifs d'unité d'enseignement en vigueur, comprend une **initiation à la recherche documentaire** préparatoire à la rédaction de travaux de recherche en bachelor II (travail d'analyse) et III (travail écrit de bachelor).

Dans le cadre de cette initiation, chaque étudiant est amené à rédiger un **compte-rendu de recherche** afin d'attester de sa maîtrise des outils bibliographiques de base dans le domaine musical. Ce compte-rendu fait partie intégrante du cours d'histoire de la musique et est l'objet d'une évaluation.

Qu'est-ce qu'un compte-rendu de recherche ?

Il s'agit de l'embryon d'une **bibliographie** liée à une thématique libre, choisie par l'étudiant - liste d'éléments biographiques (monographies, articles spécialisés, articles encyclopédiques, partitions, etc.) et pouvant servir de base à la rédaction d'un travail personnel de recherche.

Que doit-il comprendre ?

Le compte-rendu doit comprendre les éléments suivants :

- **Thématique** choisie
- Brève **description** de la thématique (quelles sont les questions à laquelle la bibliographie est censée pouvoir répondre ?)
- Liste de **références** bibliographiques liées à la thématique, constituée d'au moins :
 - **1 article encyclopédique** (d'une encyclopédie musicale spécialisée, par ex. *Grove Dictionary*) avec nom de l'encyclopédie, nom de l'auteur(e)/des auteur(e)s de l'article, année de publication, et numéro de volume et numéros de pages/liens (URL) de l'article online.
 - **1 livre**, si possible récent, avec titre, nom de l'auteur(e)/des auteur(e)s, éventuellement nom de la collection (par exemple : *Que sais-je*), édition et année de publication.
 - **2 articles scientifiques**/actes de colloque/thèses de doctorat, si possible récents, avec titre, nom de l'auteur(e)/des auteur(e)s, nom de la revue/du

colloque/de la collection dont le texte est tiré, date de publication, et numéro du périodique et numéros de page/lien (URL) du texte online.

- **1 partition ou 1 objet multimédia** (vidéo, enregistrement...) en lien avec la thématique, avec titre ou description, nom de l'éditeur/du producteur, date de publication, et références de l'objet/lien (URL) de l'objet online. Dans le cas d'une partition, on privilégiera une édition critique/*Urtext* si elle est disponible, ou un manuscrit/une première édition si ce choix est pertinent avec la thématique choisie.

A qui doit-il être rendu, sous quelle forme, et dans quel délai ?

Au professeur d'histoire de la musique, par e-mail, au plus tard **trois semaines** après la présentation des outils de recherche par le bibliothécaire de l'HEMu. Il peut être rendu au format PDF ou directement sous forme texte dans le corps du mail.

Comment le travail est-il évalué ?

Le compte-rendu de recherche est l'objet d'une évaluation formative par le bibliothécaire et le professeur d'histoire de la musique. Sa validation donne lieu à une bonification de la note du cours, en particulier si le travail a été déposé dans le délai imparti.

Suggestions de thématiques

La bonne **formulation** d'une thématique, ciblée et raisonnablement circonscrite, est l'un des principaux enjeux d'une recherche scientifique. L'étudiant est invité à choisir une thématique en lien avec sa formation, son instrument, ou un intérêt de sa part, de façon à ce que le travail demandé ne se réduise pas à un exercice de style - mais puisse déboucher sur un enrichissement personnel.

Une façon simple de formuler une thématique pourrait être schématisée ainsi :

Mot-clé + (Genre) + Compositeur/Style/Epoque/Aire géographique

Par exemple : "La pédalisation dans les nocturnes de Chopin", ou "La *musica ficta* au XV^e siècle", ou "Les nuances dans la musique symphonique au XVIII^e siècle en Allemagne", ou "L'emploi du trombone dans la musique tchèque au XIX^e siècle", ou "L'évolution de l'*aria* dans les opéras de Verdi avant 1850", ou "L'emploi du rubato par le soliste dans les enregistrements des années 1940-1960 dans les concertos romantiques", etc.

Il est important d'éviter :

- une thématique trop large ("Les symphonies de Haydn") - elle pourra être restreinte à un cadre plus raisonnable ("L'orchestration des symphonies 50 à 70 de Haydn") ;
- une thématique basée sur un a priori non neutre, discutable voire faux ("L'avènement du tempérament égal à l'époque baroque") - la vérification (ou l'infirmité) de l'a priori pourra alors être l'enjeu de la thématique ("La question des tempéraments dans les traités sur les instruments à clavier au XVIIIe siècle").

Exemple

Voici un exemple de compte-rendu tel qu'attendu de la part des étudiants. Il est à noter que la nomenclature des références bibliographiques **ne doit pas** nécessairement **être normée** (par exemple selon la norme APA) - cela sera enseigné dans le cadre du travail Bachelor en 3e année de formation seulement.

Thématique choisie : Les tempi dans les sonates pour clavier de Beethoven

Description : Peut-on savoir avec certitude à quel tempo Beethoven souhaitait que les différents mouvements de ses sonates pour clavier soient joués ? Quelle est la fiabilité des indications métronomiques des éditions modernes ?

Article encyclopédique : *Tempo and expression marks* du Grove Dictionary ; auteur : David Fallows ; lien : <https://doi.org/10.1093/gmo/9781561592630.article.27650> ; année : 2001.

Livre : *The pianist as orator : Beethoven and the transformation of keyboard style* ; auteur : George Robert Barth ; édition : Cornwell University Press ; année : 1992.

Article scientifique 1 : *Integral Interpretation : Introductory Notes to Beethoven, Kolisch and the Question of the Metronome* ; auteur : Thomas Y. Levin ; revue : *The Musical Quarterly* ; lien : <https://www.jstor.org/stable/742430> ; année : 1993.

Article scientifique 2 : *Beethoven and the Metronome I* ; auteur : Peter Stadlen ; revue : *Music & Letters* ; numéro : 48 (4) - octobre 1967 ; pages : 330-349 ; année : 1967*.

Partition : Première édition de la sonate n° 29 "Hammerklavier" ; éditeur : Artaria ; lien : <http://conquest.imslp.info/files/imglnks/usimg/8/89/IMSLP51318-PMLP01486-Op.106.pdf> ; année : 1819.

(*Le second article scientifique n'est pas récent mais a néanmoins sa place dans le compte-rendu puisqu'il s'agit d'un article de référence souvent cité par la bibliographie plus tardive.)